PREFECTURE DE LA SARTHE DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

BUREAU DE L'UTILITE PUBLIQUE

ARRÊTÉ PRÉFÉCTORAL N° DIRCOL 2015-0063 du 4 juin 2015 portant renouvellement partiel des membres de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » - Modification n°2

La Préfète de la Sarthe Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement, livre II, titre 1^{er}, et notamment les articles L.212-3 et suivants et R.212-26 à R.212-48, relatifs aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ;

Vu le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 portant application de l'article 5 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des eaux ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des DREAL ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 03-3393 du 10 juillet 2003 des Préfets de la Sarthe, de Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loir, de l'Orne et du Loiret fixant le périmètre d'élaboration du SAGE « LOIR » modifié par l'arrêté interpréfectoral n° 2013325-0008 du 7 mars 2014 ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n°04/4579 du 8 novembre 2004 portant constitution de la Commission Locale de l'Eau du SAGE « LOIR » ;

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2013245-0014 du 29 août 2013 portant renouvellement de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » pour le mandat restant à courir ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014324-0003 du 20 novembre 2014 portant renouvellement partiel des membres de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015023-0006 du 23 janvier 2015 portant renouvellement partiel des membres de la Commission locale de l'eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux « LOIR » - Modification n°1 ;

Considérant que tout membre cesse de l'être s'il perd les fonctions au titre desquelles il a été désigné ;

Considérant l'élection des conseillers départementaux et la délibération du conseil départemental d'Eure-et-Loir le 2 avril 2015, du conseil départemental du Loiret le 16 avril 2015, du conseil départemental de Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher le 20 avril 2015, de la commission permanente du conseil départemental de la Sarthe le 27 avril 2015 et du conseil départemental d'Indre-et-Loire le 29 avril 2015 ;

Considérant la demande de modification de l'association amicale des maires et adjoints de la Sarthe reçue le 22 mai 2015;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

Article 1 : L'article 1 de l'arrêté préfectoral n° 2014324-0003 du 20 novembre 2014 est modifié comme suit :

« La composition et la nomination de la commission locale de l'eau créée pour assurer l'élaboration, la révision et le suivi du SAGE « Loir » regroupe les membres suivants :

- I. COLLEGE DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DE LEURS GROUPEMENTS ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX (39 membres)
- 1) Représentant du Conseil Régional :

PAYS-DE-LA-LOIRE
Monsieur Philippe PAPIN
Conseiller régional
CENTRE
Madame Monique BEVIERE
Conseillère régionale

2) Représentants des Conseils Départementaux :

SARTHE

Monsieur François BOUSSARD Conseiller départemental

MAINE-ET-LOIRE

Madame Régine BRICHET

Conseillère départementale

LOIR-ET-CHER

Monsieur Bernard PILLEFER

Conseiller départemental

INDRE-ET-LOIRE

Madame Brigitte DUPUIS

Conseillère départementale

EURE-ET-LOIR

Monsieur Bernard PUYENCHET

Conseiller départemental

LOIRET

Monsieur Pascal GUDIN

Conseiller départemental

3) Représentants des Maires et EPCI:

SARTHE

Monsieur Luc ARNAULT

Adjoint au maire de La Chartre-sur-le-Loir

Monsieur Alain FONTAINE

Conseiller délégué à la mairie de Château-du-Loir

Madame Galiène COHU DE LASSENCE

Maire de Ruillé-sur-Loir

Monsieur Claude JAUNAY

Vice-Président de la Communauté de communes du Pays Fléchois Monsieur Marc LESSCHAEVE

Vice-Président de la Communauté de communes du Bassin Ludois

Monsieur Jean MABILLE

Adjoint au maire de Vibraye

Monsieur Bernard TOUCHET

Adjoint au maire d'Yvré-le-Polin

Monsieur Jean-Paul TRICOT

Adjoint au maire du Lude

MAINE-ET-LOIRE

Monsieur Jean-Pierre BAUDOUIN

Maire de Chaumont-d'Anjou

Monsieur Guy ADRION

Maire d'Huille

Monsieur Adrien DENIS

Maire de Deneze-sous-le-Lude

LOIR-ET-CHER

Monsieur Philippe CHAMBRIER

Adjoint au maire de Vendôme

Monsieur Henri ROULLIER

Adjoint au maire de Montoire-sur-le-Loir

Monsieur Alain BOURGEOIS

Maire de Moree

Monsieur Dominique DHUY

Maire de Nourray

Monsieur Alain HALAJKO

Adjoint au maire de Meslay

Monsieur Francis HEMON

Maire de Lunay

Monsieur Philippe MERCIER

Président de la Communauté de communes Vallées-Loir-et-Braye

INDRE-ET-LOIRE

Madame Catherine COME

Maire de Louestault

Monsieur Jean Michel LEQUIPPE

Adjoint au maire de Couesmes

EURE-ET-LOIR

Monsieur Emmanuel BIWER

Adjoint au maire de Châteaudun

Monsieur Michel BOISARD

Conseiller municipal de Bonneval

Monsieur Jean Yves DEBALLON

Maire de Douy

Madame Sandrine FATIMI

Adjoint au maire de Cloyes-sur-Loir

Monsieur Dominique GANNIER

Adjoint au maire de Saint-Denis-les-Ponts

Monsieur Philippe GAUCHERON

Maire de Varize

Monsieur Dominique IMBAULT

Maire de Villiers-Saint-Orien

Monsieur Jean-François MANCEAU

Maire de Magny

Monsieur Bernard MERCUZOT

Maire d'Alluyes

ORNE

Monsieur Patrick GREGORI

Maire de Ceton

4) Représentant des établissements publics locaux :

Monsieur Yves GUERIN

Parc naturel régional du Perche

II. COLLEGE DES REPRESENTANTS DES USAGERS, PROPRIETAIRES FONCIERS, ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET ASSOCIATIONS (21 membres)

1) Représentants des Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie :

Monsieur le Président de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie

des Pays-de-la-Loire

ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie

de la Région Centre

ou son représentant

2) Représentants des Chambres d'Agriculture :

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de la Sarthe ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de Maine-et-Loire ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Eure-et-Loir ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture du Loir-et-Cher ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Indre-et-Loire ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture du Loiret ou son représentant

Monsieur le Président de la Chambre Départementale d'Agriculture de l'Orne ou son représentant

3) Représentants des associations syndicales de propriétaires ou des représentants de la propriété foncière ou forestière :

Monsieur le Président du centre national de la propriété forestière ou son représentant

4) Représentants de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique : Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Sarthe ou son représentant

Monsieur le Président de la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Maine-et-Loire ou son représentant

Monsieur le Président de l'Union Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Centre-Poitou-Charente ou son représentant

5) Représentants des associations pour la protection de la nature :

Monsieur le Président de Sarthe Nature Environnement ou son représentant Monsieur le Président de Nature Centre Environnement ou son représentant

6) Représentants du tourisme :

Monsieur le Président de l'Agence Départementale de développement économique et touristique de la Sarthe ou son représentant Monsieur le Directeur de l'Office de tourisme de la Vallée-du-Loir

ou son représentant

7) Représentant des associations de consommateurs :

Monsieur le Président de l'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Sarthe ou son représentant

8) Représentants des associations pour la protection des inondés :

Monsieur le Président de l'association du Comité d'Action et de Défense des Victimes des Inondations du Loir ou son représentant

9) Représentants des associations de sauvegarde des Moulins et Rivières :

Monsieur le Président de l'Association de sauvegarde des Moulins et Rivières de la Sarthe ou son représentant

10) Représentant de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction

Monsieur le Président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction ou son représentant

III. COLLEGE DES REPRESENTANTS DE L'ETAT ET DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS (18 membres)

Préfecture de la Région Centre – Bassin Loire-Bretagne Monsieur le Préfet de la Région Centre, Préfet Coordonnateur du Bassin Loire- Bretagne, Préfet du Loiret, ou son représentant Monsieur le Directeur Départemental des Territoires du Loiret

ou son représentant

Préfecture de la Sarthe

Madame la Préfète de la Sarthe, ou son représentant Monsieur le Directeur Départemental des Territoires

de la Sarthe, ou son représentant

Préfecture de Maine-et-Loire

Monsieur le Préfet du Maine-et-Loire, ou son représentant

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Maine-et-Loire, ou son représentant Préfecture du Loir-et-Cher

Monsieur le Préfet du Loir-et-Cher, ou son représentant

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires du Loir-et-Cher, ou son représentant Préfecture de l'Indre-et-Loire

Monsieur le Préfet de l'Indre-et-Loire, ou son représentant Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de l'Indre-et-Loire, ou son représentant

Préfecture de l'Eure-et-Loir

Monsieur le Préfet de l'Eure-et-Loir, ou son représentant Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de l'Eure-et-Loir, ou son représentant Préfecture de l'Orne

Monsieur le Préfet de l'Orne, ou son représentant Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de l'Orne, ou son représentant Agence de l'Eau Loire - Bretagne

Monsieur le Directeur général de l'agence de l'eau Loire Bretagne, ou son représentant Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire

Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays-de-la-Loire, ou son représentant

Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire Monsieur le Directeur Régional de l'Agence de Santé des Pays-de-la-Loire, ou son représentant

Office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) Monsieur le Délégué Interrégionale Centre – Poitou Charente, ou son représentant

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°2014324-0003 du 20 novembre 2014 demeurent inchangées. Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Sarthe, de Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loire, du Loiret et de l'Orne.

Elle sera mise à la disposition du public sur le site internet de chaque préfecture concernée (www.(département).gouv.fr), ainsi que sur le site GESTEAU (www.gesteau.eaufrance.fr) agréé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

Article 3: Les secrétaires généraux des préfectures de la Sarthe, de Maine-et-Loire, du Loir-et-Cher, de l'Indre-et-Loire, de l'Eure-et-Loir, du Loiret et de l'Orne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

La Préfète, Pour la Préfète et par délégation, Le Secrétaire Général, Signé : Thierry Baron